

M. Patrice PROST cite l'exemple de l'EHPAD, gros projet, où il n'y a pas eu de problème car l'architecte a bien suivi ce chantier. Il dit assumer totalement ce projet en ce qui le concerne et que la nouvelle municipalité fera l'expérience des suivis de chantiers du bâtiment.

Le Maire précise qu'en 2008, il était effectivement opposé à e projet et que le Maire de l'époque avait dit qu'il y aurait une commission.

M. Raymond MARCHAL ajoute qu'il n'a jamais été invité pour participer à aucune réunion concernant la Maison de La Bresse, que la commission a été constituée mais n'a jamais été réunie. En outre, le fonctionnement prévu était évalué à 10 % du montant du prix de départ, taux qui a pratiquement doublé.

- Tarifs Maison de Retraite

Mme Claudine VINCENT-VIRY suggère de consacrer un article dans le prochain bulletin municipal à l'augmentation des tarifs de la Maison de Retraite pour l'expliquer aux habitants.

Le Maire en prend acte et rappelle qu'il avait été proposé au Conseil Général une augmentation de 0,87 € mais celle-ci a été refusée.

La première augmentation proposée par le Conseil Général était de 5,50 €. Il y a eu négociation à 3,42 puis 2,50 €

La proposition à 2,50 € a été refusée par le Conseil d'Administration du CCAS et un courrier adressé au Conseil Général qui a répondu que ses tarifs étaient applicables. A défaut, il y aurait suppression de toutes aides sociales à l'EHPAD et notamment des subventions versées pour la réhabilitation. Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration du CCAS a finalement voté pour cette augmentation de 2,50 €.

Le Maire explique qu'une provision avait effectivement été constituée pour atténuer cette hausse mais le Conseil Général veut la répartir sur plusieurs années.

Par ailleurs, compte tenu que l'établissement est restructuré, le Conseil Général souhaite qu'un prix à peu près équivalent soit appliqué sur tout un territoire défini afin d'éviter une concurrence nuisible entre établissements sur un même territoire, étant rappelé que la Maison de Retraite de La Bresse reste encore moins chère qu'à Cornimont ou Saulxures.

Mme Claudine Vincent-Viry rappelle que la commune a reçu une donation à un moment et qu'on arrive à 1 400 € pour un mois de 30 jours, et regrette de devoir être mis devant le fait accompli. Elle souligne que les membres du CCAS ont voté pour, contraints et forcés, et qu'il est important d'en informer le Conseil Municipal.

- Remerciements

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des remerciements qu'il a reçus :

- . du Club Alpin pour l'aide apportée lors de l'organisation des 3 compétitions de ski de montagne
- . de l'EFS pour la mise à disposition de la salle lors de la collecte de sang du 11 février
- . du Club Vosgien pour le prêt de la salle lors de l'Assemblée Générale du 17 janvier
- . de la DDJS pour la mise à disposition du chalet d'accueil de Lispach lors du passage des épreuves du diplôme d'état de ski nordique le 27 janvier
- . de Mlle Lilou RABANT pour l'aide financière accordé (carte postale adressée depuis Val Thorens)
- . des Mots Tissés pour le soutien accordé à l'atelier d'écriture
- . de M. Adrien MOUGEL pour le soutien accordé (carte postale)
- . de Mlle Estelle MOUGEL pour le mécénat sportif accordé
- . de l'Association des conjoints et parents d'orphelins des Vosges pour la subvention attribuée
- . de l'ADAPEI pour le soutien apporté lors de l'opération « Les Brioches de l'Amitié » (CCAS)
- . de HVO pour la subvention accordée
- . du multi-accueil les P'tits amis de Oui-Oui pour l'aide complémentaire apportée

Information attribution de subvention du CG 88 :

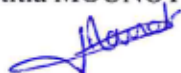
Le Maire informe le Conseil Municipal des subventions suivantes accordées par le Conseil Général :

- . 1 063,32 € au Collège St Laurent au titre de projets éducatifs
- . 18 000 € pour travaux d'assainissement Eaux Pluviales Lotissement Les Balcons de la Rigüe

Le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 23 h 10.

La prochaine séance est programmée le lundi 11 mai 2015 à 20 h.

La secrétaire de séance,
Laëtitia MOUNOT



Le Maire,
Hubert ARNOULD

